

# Les nouveaux standards de la sécurité-sûreté

Contributed by Gaël Marchand

LES NOUVEAUX STANDARDS DE LA SECURITE La sécurité, entendue comme l'approche globale combinant à la fois la sûreté (sécurité physique) et la sécurité technique à proprement parler, est un domaine qui subit une double mutation. D'une part, elle tend à être de plus en plus intégrée, tant ses différentes composantes (sécurité logique, intelligence économique etc.) doivent être intimement associées au sein d'une même stratégie pour être pleinement efficaces. D'autre part, elle tend à se professionnaliser. Les filières académiques étudiant les rapports entre les risques, la sécurité et le territoire mettent sur le marché du travail un nombre croissant de jeunes professionnels pour qui la sécurité est un métier en soi, et pas une déclinaison du travail d'ingénieur ou de cadre commercial. Ces nouveaux professionnels, parce qu'ils intègrent emblée les impératifs d'ordre économique de l'entreprise et les logiques de rendement, constituent à n'en pas douter la relève des anciens chefs de sécurité, reconvertis pour la plupart en provenance des appareils militaires ou policiers. La professionnalisation des métiers de la sécurité s'exprime également par le développement de normes et de standards de qualité. Les normes ne sont pas en soit une nouveauté. Les échanges permanents induits par une économie de plus en plus globale et intégrée conduisent forcément à l'établissement de référentiels communs. C'est le sens de la mission de l'organisme international ISO, gardien du temple en matière de normes internationales. Devant ISO se mettent en ordre de bataille les groupements d'intérêt qui ont compris tous les enjeux commerciaux que représentent les normes. Pour les États-Unis, c'est ANSI, et pour l'Europe la CEN qui veillent à ce que leurs « clients » ne soient pas spoliés par les nouvelles normes, ou du moins s'y préparent à temps. Il existe ainsi des normes dans le domaine de la sécurité logique et dans toutes les opérations quantifiables et mathématiquement vérifiables. Mais la nouveauté, c'est l'apparition progressive mais bien réelle de normes dans des domaines jusqu'alors inexplorés comme les procédures et process liés à la sécurité physique. Cette tendance est le fruit de l'action de différents types d'acteurs qui poussent plus ou moins consciemment à l'établissement de standards qualitatifs. Nous n'en citerons ici que deux pour illustrer ce mouvement de fond. Un premier acteur est le Collège européen de police (CEPOL). Le CEPOL est une alliance assez lâche d'instituts de formation appartenant aux différentes forces de police des États membres de l'Union européenne. Doté d'un budget, d'un directeur et d'un conseil d'administration, le CEPOL facilite la diffusion de bonnes pratiques policières et organisant dans les différents États membres des cours thématiques sur le contre terrorisme, la police de l'environnement, l'analyse stratégique etc. Ce faisant, et bien que cela ne figure pas dans le mandat du CEPOL, l'institution crée un vocabulaire et un référentiel communs, et établit de facto les bases d'une culture policière commune au sein de l'UE. Par la force des choses et de façon fort pragmatique, le CEPOL devient un embryon d'enceinte normative de pratiques policières taxées de bonnes pratiques à une des valeurs démocratiques de l'UE. Un second acteur appartient lui à la sphère privée. D'origine nord-américaine mais à vocation mondiale et en pleine expansion en Europe, l'association ASIS International comprend 35 000 membres recrutés par cooptation parmi les cadres de la sécurité privée ou institutionnelle. ASIS est organisée dans les grandes villes en chapitres, au sein desquels s'organisent réunions et conférences. Sa vocation affirmée, en plus des traditionnels champs de l'échange de bonnes pratiques et du réseautage, est le développement de normes professionnelles en matière de management de la sécurité. Pour cela, ASIS International a le statut de membre observateur auprès d'ISO et participe activement, en appuyant sur son réseau de membres, aux travaux du comité technique sur la sécurité sociétale (ISO/Technical Committee 223). D'autre part, ASIS a pris l'initiative de créer des diplômes privés qui acquièrent rapidement une reconnaissance accrue dans le milieu de la sécurité globale privée et sont devenus des références en termes de recrutement. Le Physical Security Professional (PSP) consacre les capacités d'un professionnel accompli de la sécurité physique. Le Private Certified Investigator (PCI) est plus spécialement apprécié pour les enquêteurs privés en Amérique du Nord et difficilement transposable en Europe. Le diplôme roi reste le Certified Protection Professional (CPP) qui consacre les cadres de niveau exécutif capable d'intégrer les fonctions managériales des différents domaines de la sécurité au sens le plus large du terme. Ces diplômes, qui ne sont accessibles qu'à des professionnels de la sécurité expérimentés et exigent une préparation sérieuse, restent fortement marqués par le tropisme nord-américain de la sécurité privée. Mais d'une part, ils reflètent en majeure partie des bonnes pratiques universellement admises, et d'autre part ils sont pour l'heure sans concurrence. Ils constituent donc sans nul doute les standards de demain. Conclusion : à vos livres! Gaël Marchand